



le cercle - réfléchir les droits de l'homme  
think-tank de la Licra

## Entretien Avec Philippe Coen



Fondateur du label Respect Zone de l'association Initiative de Prévention de la Haine. Président de l'European Company Lawyer Association, Vice-Président de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.

*Quel est votre parcours associatif et quelles sont les motivations de votre engagement ?*

L'exclusion et le rejet de l'autre ont toujours été une énigme pour moi. Le sentiment de l'injustice incitant à la lutte contre les injustices est une cause personnelle et collective qui remonte très certainement à mon histoire. Vers l'âge de 9 ans, j'ai eu la chance d'avoir régulièrement entre les mains le journal « *Le Droit de Vivre* », organe de presse de la LICRA. C'est la lecture de cette parution qui a constitué un déclencheur pour ma conscience politique et une direction d'engagement qui ne m'a pas quitté. Lors de mes études de droit, c'est naturellement que mon engagement étudiant associatif s'est tourné tout d'abord auprès de la Commission juridique de SOS Racisme pour assister des demandeurs d'asile puis auprès de la LICRA pour aider juridiquement, en général des immigrés qui se faisaient agresser ou discriminer en tant que tels. A ce titre j'ai donc animé nombre de permanences juridiques au siège de la LICRA qui à l'époque était rue de Paradis. Cet apprentissage de l'assistance anti raciste m'a préparé à la défense judiciaire que je devais ensuite mener notamment en droit de la presse devant la fameuse 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle (j'ai eu à traiter notamment les affaires Bardot, Mégret, Réverbère, etc.), Ensuite, pour compléter l'action antiraciste juridique, j'ai proposé et mis en place le Festival *Film & Fraternité* au Forum des Images à Paris (2 jours de projections et débats avec un jury présidé par l'artiste Roland Topor). Puis j'ai assisté et aidé en tant que jeune Avocat aux procès Papon et Touvier, procès qui m'ont particulièrement marqués. L'engagement et l'action associatifs sont des modes d'expression citoyens engagés qui sont particulièrement formateurs et dotés d'une utilité sociale. Aujourd'hui, bon nombre d'initiatives et d'innovations proviennent de la société civile et des entreprises parfois. On ne peut attendre tout de l'État et seul, il est difficile, voire impossible de faire bouger les lignes.

*La lutte contre le racisme se complexifie avec la montée des extrêmes et des fondamentalismes. Et les nouvelles technologies « fluidifient » le racisme et l'antisémitisme, notamment sur les réseaux sociaux ?*

L'affaire Yahoo a été un tournant et la diffusion des appels à la haine raciste via internet a changé la donne dans les années 90. À l'ère du numérique et des réseaux sociaux, la dissémination des revendications racistes a changé et donc la lutte contre la haine se doit aussi d'évoluer ou de connaître d'autres vecteurs de réponse. Aujourd'hui, on peut en un clic faire très mal à l'autre, il nous revient d'évoluer aussi en tant que militant antiraciste afin de prendre en compte de ces évolutions drastiques des modes d'offense et de discrimination numérique. La fondation de l'association Initiative de Prévention de la Haine et son label antiraciste « *Respect Zone* », tente d'apporter un élément de réponse actualisée à cette évolution.

Ma réflexion est partie du constat que le livre « *Mein Kampf* » d'Adolf Hitler tombe dans le domaine public au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et il nous appartenait d'en mesurer les conséquences et le sens pédagogique à donner à ce rendez-vous que le droit d'auteur donne à l'histoire de la destruction et de l'exclusion raciste et antisémite.

Ce livre a eu une portée génocidaire évidente. Nous avons construit une proposition d'initiative éducative pour faire que cette singulière résurgence en 2016 du plus grand pamphlet auto-prophétique raciste et antisémite de l'histoire soit une occasion d'éducation.

Notre association, *l'Initiative de Prévention de la Haine* a beaucoup œuvré depuis 2009 pour prévenir de l'échéance et proposer un appareil critique à apposer au-devant de la diffusion, bientôt licite, de la reproduction de ce livre assassin. Ce livre est déjà hyper diffusé et internet ne permet pas l'arrêt d'une diffusion globale, c'est toute la logique de l'internet et des réseaux. Plutôt que de prendre le problème par l'approche de la prohibition, nous avons proposé que les Gouvernements et la société civile s'emparent du sujet, 70 ans après la fin de la guerre et que leçon soit tirée du passé. Nous avons été entendu, par le Land de Bavière, par le Conseil de l'Europe et les Éditions Fayard pour la France (qui non seulement éditent une version critique de *Mein Kampf* mais retraduisent aussi le livre qui nécessite cet exercice de précision).

### *Comment décommunautariser le sujet jugé trop communautaire ?*

Le sujet de *Mein Kampf* pour une raison aberrante est effectivement perçue comme communautaire. Pourtant la propagande Nazi a contribué à l'assassinat de masses bien plus larges que les populations juives à l'époque ! La perception communautaire du combat anti raciste est un vrai défi pour notre travail. C'est à nous de nous assurer de l'égal traitement des causes à chaque instant. Cela fait partie des arguments de déstabilisation raciste que de percevoir du communautarisme dans le combat anti raciste et anti antisémite.

*L'Initiative de Prévention de la Haine* contribue à décliver la critique contre le travail des mouvements antiracistes. Notre jeune association a vocation à œuvrer en ce sens avec toutes les associations antiracistes qui font un travail si important pour la défense des valeurs de tolérance.

Il est difficile d'identifier et de former des militants antiracistes motivés alors que notre société ne prône que trop peu l'empathie, l'altruisme et la défense de l'autre. Dès lors, nombre des militants antiracistes émanent de milieux ayant directement souffert récemment du racisme, d'où cette accusation insidieuse de communautarisme des associations anti racistes. A nous d'élargir la cause pour identifier des forces larges et citoyennes de refus de l'exclusion sous toutes ses formes.

### *Comment lutter contre le racisme sur Internet et comment mettre en place une mission d'alerte ? Les pouvoirs publics en ont-ils la capacité ?*

Les pouvoirs publics font beaucoup mais sont dépassés lorsqu'il s'agit de la lutte contre la cyber violence en ligne. C'est le partenariat société civile et pouvoirs publics qui composent, le couple gagnant de la lutte contre la cyber haine. Tant reste à faire. Respect Zone est une des initiatives de responsabilité sociétale des entreprises et des citoyens.

### *Pouvez-vous expliquer votre initiative « Respect Zone » ?*

Respect Zone est une initiative citoyenne de l'association sans but lucratif *Initiative de Prévention de la Haine*. En portant le label, les sites et les internautes (titulaires de comptes Facebook, twitter, LinkedIn, etc.) peuvent choisir d'afficher le respect. C'est comme déclarer une zone non-fumeur, vous envoyez un message de respect et il est à parier que nombre de personnes si ce n'est toutes, qui fréquenteront les « lieux » respect zone feront plus attention qu'ailleurs concernant les contenus affichés en ligne. Nous invitons l'idée d'une neutralité responsable de l'Internet ([www.respectzone.org](http://www.respectzone.org)). Respect Zone peut être suivie sur Twitter : #respectzone et Facebook ou LinkedIn.

Le choix du port du label Respect Zone permet de différencier les sites et forums. Nous offrons la possibilité de s'engager et de montrer haut et fort son engagement en faveur d'une politique de modération de ses contenus et des contenus que les visiteurs de votre site ou pages viennent apporter. Le web et les réseaux sont des viviers de violence et d'incitation au crime, à la haine et au terrorisme. Le bien et le mal, la haine et la tolérance, les appels au terrorisme sont mélangés en ligne et l'on ressent un besoin de différenciation et d'affichage des valeurs positives comme le respect de l'autre. A terme, c'est aussi la recherche d'une implication des réseaux sociaux et une pacification du Web qui veut collectivement faire le choix éthique du camp du respect.

Entretien réalisé par Martine Benayoun, Présidente-fondatrice - Le Cercle de la Licra-réfléchir les droits de l'homme – Novembre 2014

---

*Les contenus des notes et des entretiens du Cercle de la Licra ne représentent ni les positions du Cercle de la Licra ni celles de la Licra mais nourrissent nos réflexions communes. Ils peuvent en revanche faire l'objet de propositions après discussion au sein du Bureau Exécutif de la Licra et d'un vote au Conseil Fédéral de la Licra.*